

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1965.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, relatif aux **déclarations de reconnaissance de la nationalité française** souscrites en application de l'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962,

Par M. Gustave HÉON,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 1^{er} juillet 1965. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 30 juin 1965, page 921, 1^{re} colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, vice-présidents ; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, secrétaires ; Abel-Durand, Paul Baratgin, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Etienne Dailly, Jacques Delalande, Emile Dubois, Pierre Fastinger, André Fosset, Jean Geoffroy, Gustave Héon, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcilhacy, Pierre-René Mathey, Marcel Molle, Louis Namy, Jean Nayrou, Guy Petit, Louis Talamoni, Fernand Verdeille, Robert Vignon, Joseph Voyant, Paul Waeh, Modeste Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1497, 1537 et In-8° 393.

Sénat : 289 (1964-1965).